



Centre Communal d'Action Sociale
Ville de Tours

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°24-87

Séance du 18 octobre 2024

Date de convocation : 14/10/2024 L'an 2024, le 18 octobre à 9h30, le Conseil
Administrateurs en exercice : 17 d'Administration du CCAS de la ville de Tours, dûment
Administrateurs présents : 10/17 convoqué par sa Vice-Présidente, s'est réuni dans la salle
Administrateurs votants : 15/17 du Conseil d'Administration du CCAS.

Présents : 10/17

Pouvoirs : 5/17

Excusés : 2/17

Étaient présents : Mme MOUSSOUNI ; Mme BLET ; M. BRUN ; Mme CABANNE ; M.
GARNAUD ; Mme BECARD ; M. OREAL ; Mme MAUDUIT ; Mme
LEVAVASSEUR et M. MUSSARD

Avaient donné pouvoir : M. DENIS à Mme MOUSSOUNI ; Mme QUINTON à M. BRUN ; Mme
DARIES à Mme LEVAVASSEUR ; M. FLEISCH à Mme BECARD ; Mme
SERRA à Mme BLET.

Étaient absents excusés : Mme WANNERROY et M. PIERRE

Tome 1 - N°24-87 - OBJET : Vente de deux véhicules.

La loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019 fixe les objectifs à l'horizon 2050 pour atteindre la décarbonation complète du secteur des transports terrestres. La loi introduit aux articles D. 224-15-2 à D. 224-15-12 du code de l'environnement des obligations d'acquisition de véhicules à faibles émissions (VFE), dont les critères sont fixés selon les différentes personnes morales et les catégories de véhicules.

Les articles L. 224-7 à L. 224-8-2 du Code de l'environnement apportent des obligations concernant la commande publique d'acquérir une part de véhicules à faibles émissions (VFE) et de véhicules à très faibles émissions (VTFE).

Par ailleurs la mise en place d'une Zone à Faibles Émissions – mobilités (ZFE-m) sur le territoire de Tours Métropole Val de Loire au 1^{er} janvier 2025 ainsi que les usages majoritaires des véhicules de service du CCAS, à savoir des petits trajets courts sur l'agglomération, ont motivé l'achat de deux

nouveaux véhicules utilitaires légers à motorisation électrique pour les agents du service technique.

Face à cet achat, il convient de retirer du parc automobile ainsi que de l'inventaire du CCAS les deux véhicules repris ci-dessous suite à leur mise en vente sur le site d'enchères spécialisées Agorastore :

Véhicule	Immatriculation	Mise en circulation	Kilométrage	Prix de réserve
Renault Kangoo	DT943WD	30/06/2004	118 476 Km	2 000,00 €
Fiat Fiorino	CJ586CP	25/07/2012	89 600 Km	4 000,00 €

L'enchère du véhicule Renault Kangoo immatriculé DT943WD a été remportée par l'entreprise Tendance Autos 17 (Siret 851475111100015) pour un montant de 2 547,00 € (prix acheteur),

L'enchère du véhicule Fiat Fiorino immatriculé CJ586CP a été remportée par M. Ludovic PLOTON pour un montant de 5008,00 € (prix acheteur),

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration :

- Approuvent la vente du véhicule Renault Kangoo DT943WD à l'entreprise Tendance Autos 17 (Siret 851475111100015) ainsi que la vente du véhicule Fiat Fiorino CJ586CP à Monsieur Ludovic PLOTON
- Autorisent Madame la Vice-Présidente à barrer et signer le certificat d'immatriculation ainsi qu'à signer tous documents relatifs à ces deux ventes
- Approuvent leur retrait de l'inventaire de ces deux véhicules du patrimoine mobilier du CCAS de la ville de Tours

**Délibération adoptée à la majorité des suffrages exprimés.
Abstention de Mme CABANNE.**

Pour le Maire, Président du CCAS
Et par Délégation
La Vice-Présidente,



Rachel MOUSSOUNI

